



SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE BREST ET DE SA COMMUNAUTE URBAINE

Confédération Générale du Travail - Force-Ouvrière
24, rue Coat-Ar-Guéven – BP 92242 Brest Cedex 2
Tél: 02 98 33 52 53 - mailto : fo@brest-metropole-oceane.fr

Bruno Choisne
Secrétaire Général

Brest, le 11 mai 2009

à

Monsieur le Président
Brest Métropole Océane

référence : 2009-022

objet : Critères d'avancements de grade

Monsieur le Président,

Fort des votes favorables de la CFDT et de l'UNSA (ainsi que du refus de la CGT de se positionner en ne participant pas au vote) sur les ratios à 100 % et la mise en place des critères d'avancement, vous avez mis en place votre nouvelle procédure.

Il apparaît aujourd'hui que, comme le prévoyait FORCE OUVRIERE qui a voté contre votre dossier, les agents de B.M.O., dans leur grande majorité, désapprouvent votre décision. Les agents de maîtrise et autres encadrants, confrontés à toutes les contradictions de cette nouvelle procédure, se retrouvent dans l'impossibilité de donner des avis motivés et égalitaires sur les agents dans ces conditions.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revenir sur votre décision et d'ouvrir de réelles négociations prenant en compte la volonté des agents d'une procédure égalitaire permettant à tout agent d'accéder au dernier grade de son cadre d'emploi, quelle que soit son affectation, et en vous basant sur l'appréciation annuelle obligatoire et statutaire. Le passage des ratios à 100 % doit être accompagné d'un déroulement de carrière égalitaire quel que soit le poste occupé.

A défaut, vous et vos amis prendriez le risque d'être à l'origine d'un conflit majeur.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre en urgence sur ce dossier.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez certainement à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos sentiments distingués.

**Pour le Bureau,
Bruno Choisne.**